



Panorama des pays aquitains

09 avril 2008

Pays du GRAND BERGERACOIS

Territoire	<p>14 cantons, 149 communes, 96 837 habitants</p> <p>13 EPCI : CC. Bassin Lindois, CC. de Bergerac Pourpre, CC. de Cadouin, CC des Coteaux de Sigoulès, CC. Dordogne Eyraud Lidoire, CC. Entre Dordogne et Louyre, CC. du Gursonnais, CC. du Monpaziérois, CC. Pays Beaumontois, CC. du Pays de Villamblard, CC. des Trois Vallées du Bergeracois, CC. Val et Coteaux d'Eymet, CC. du Terroir de la Truffe</p> <p>24 communes isolées : Bardou, Boisse, Bonneville et Saint Avit de Fumadières, Conne de Labarde, Faurilles, Faux, Fougueyrolles, Issigeac, Monestier, Monfaucon, Monmadales, Monmarvès, Monsaguel, Montazeau, Montcaret, Nastringues, Saint-Antoine de Breuilh, Saint Aubin de Lanquais, Saint Cernin de Labarde, Sainte –Eulalie d'Eymet, Sainte Radegonde, Saint Léon d'Issigeac, Saint Vivien, Vélines</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 29 juin 2004, signé le 10 décembre 2004- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 30 septembre 2003 et arrêté modificatif du 04 novembre 03- Charte de Pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 16 juin 03- Périmètre d'étude du Pays : arrêté préfectoral du 8 mars 2001, accord de la CRADT 26 janvier 2001- Conseil de développement installé en novembre 2001, environ 300 membres Coprésidents : Josie BAYLE et Alain BRETTEs
Structure porteuse	<p>Association du Pays du Grand Bergeracois</p> <p>Président : Serge FOURCAUD Chef de projet pays : Youenn HUON Chargés de mission : Christophe CATHUS, François QUEVAL, Cyril CLUZEAU, Karine MAILLETAS. Assistante de direction : Solange ARNAUD Assistante Pays : Fatiha AIT BOUZYU</p>

Contact

43, boulevard Maine de Biran
24100 BERGERAC

05 53 27 30 18

fax : 05 53 27 30 30

contact@pays-de-bergerac.com

< Site internet > www.pays-de-bergerac.com

Pays du PERIGORD NOIR

Territoire	<p>12 cantons, 146 communes, environ 80 000 habitants</p> <p>13 EPCI : CC. Terre de Cro-Magnon, CC. Entre Nauze et Bessède, CC. du Périgord Noir, CC. du Salignacois, CC du Terrassonnais, CC. du Sarladais, CC. du Pays de Châtaignier, CC. du Pays de Hautefort, CC. du Carluxais - Terre de Fénelon, CC. du Canton de Domme, CC. de la Vallée de la Vézère, CC. de la Vallée de la Dordogne, CC. Causses et Vézère</p> <p>5 communes : Brouchaud, Castels, La Boissière d'Ans, Nadaillac, Paulin.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 20 décembre 2004, signé le 02 avril 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 24 février 2004- Charte de Pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 28 novembre 2003- Pays « Pasqua » constaté par arrêté préfectoral le 21 octobre 1999- Conseil de développement, installé en octobre 2001, 194 membres titulaires / Président : Jacques LOUGE- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 24 février 2004
Structure porteuse	<p>Association « Pays du Périgord Noir »</p> <p>Co-Présidents : Jean-Jacques DE PERETTI, Germinal PEIRO Chef de projet pays : Julia LAURENS Assistante administrative : Véronique LIVOIR Chargés de mission : Emilie LAY, Sébastien DEBARGE</p>

Contact

Place Marc Busson
24200 SARLAT LA CANEDA

05 53 31 56 01

fax : 05 53 31 56 34

info@pays-perigord-noir.fr

< Site internet > www.pays-perigord-noir.com

Pays du PERIGORD VERT

Territoire	<p>14 cantons, 158 communes, environ 80 000 habitants</p> <p>14 EPCI : CC. Pays Jumilhac Le Grand, CC. Auvézère Loué, CC. Champagnac en Périgord, CC. de Mareuil en Périgord, CC. des Villages Truffiers des Portes de Périgueux, CC. du Brantômois, CC. du Pays de Saint Aulaye, CC. du Pays du Périgord Vert Granitique, CC. du Pays Thibérien, CC. du Périgord Vert, CC. du Ribéracois, CC. du Verteillacois, CC. Causses et Rivières en Périgord, CC des Villages du Haut Périgord 2 communes associées : Augignac et Firbeix</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 20 décembre 2004, signé le 11 mars 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 20 janvier 2005 et arrêté modificatif du 24 mars 2005- Charte de pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 18 novembre 2002- Conseil de développement, installation en cours, avec logique multipolaire (3 bassins de vie : Nontron, Ribérac et Thiviers)
Structure porteuse	<p>Association de préfiguration : «Pays Périgord Vert »</p> <p>Président : Jeannik NADAL Chef de projet pays : Pascale TAMISIER</p>

Contact

9, Place du Docteur Duvigneau
24310 BRANTOME

05.53.06.01.00

fax : 05.53.06.39.43

pays@perigordvert.fr

< Site internet > (PIC Leader +)

<http://www.perigord.tm.fr/leader/accueil.htm>

Pays de L'ISLE en PERIGORD

Territoire	<p>10 cantons, 92 communes, 126 685 habitants</p> <p>10 EPCI : CA. Périgourdine, CC. Astérienne Isle et Vern, CC. Atur Saint Pierre de Chignac, CC. Basse Vallée de l'Isle, CC. de la Moyenne Vallée de l'Isle, CC. du Mussidanais en Périgord, CC. du Pays Vernois, CC. Isle-Double, CC. Vallée du Salembre, CC. Isle Manoire en Périgord</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 20 décembre 2004, signé le 18 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 13 décembre 2004- Charte de pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 18 novembre 2002- Conseil de développement : installé le 03 avril 2003, environ 150 personnes / Président : Raymond HAMMEL
Structure porteuse	<p>Association de préfiguration du Pays d'Isle en Périgord</p> <p>Président : Michel DASSEUX Chef de projet pays : Marilynne BRANCHAT Secrétaire : Hélène CAMPROS</p>

Contact

92, Avenue du Général de Gaulle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

05.53.35.13.53
fax : 05.53.35.09.52

Pays du BASSIN d'ARCACHON et du VAL de LEYRE

Territoire	<p>Cantons, 17 communes, plus de 110 000 habitants</p> <p>3 EPCI : C d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud, CC. du Val de l'Eyre, CC. du Nord Bassin d'Arcachon</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 20 décembre 2004 et signé le 17 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 13 décembre 2004- Charte de Pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004- Conseil de développement constitué en octobre 2004, 92 membres Président : Pierre DELFAUD
Structures porteuses	<p>COBAS - Communauté d'agglomération du Bassin Arcachon Sud Communauté de communes du Nord Bassin Atlantique Communauté de communes du Val de Leyre</p> <p>3 co-Présidents : MM. François DELUGA, Vincent NUCHY, Serge BAUDY Chef de projet pays : Eric JAUBERT</p>

Contact

Pays Bassin d'Arcachon / Val de l'Eyre
CC du Val de L'Eyre
20 route de Suzon
33830 BELIN-BELIET

Tel : 05 56 88 55 28

paysbassindarcachon@valdeleyre.fr

Pays du Cœur Entre Deux Mers

Territoire	<p>3-4 cantons, 71 communes, environ 80 000 habitants</p> <p>7 EPCI : CC. des Coteaux bordelais, CC. des Portes de l'Entre Deux Mers, CC. du secteur de Saint-Loubès, CC. du Vallon de l'Artolie, CC. des Coteaux de Garonne, CC. du Créonnais, CC. du Targonnais</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 20 décembre 2004, signé le 09 avril 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 13 décembre 2004- Charte de Pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 29 juin 2004 et le Conseil général de Gironde du 16 juillet 2004- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 18 novembre 2002- Conseil de développement constitué en Octobre 2003, composé de 69 membres, comprenant 5 commissions et 5 rapporteurs.
Structure porteuse	<p>SYTECEM - Syndicat mixte du Pays Cœur Entre Deux Mers</p> <p>Président : Guy TRUPIN Chef de projet pays : Hélène LABERTHE Chargées de mission : Lise GORRICHON, Claire JOUHAULT, Olivier CHATAIN Secrétaire comptable : Elodie LAINEE</p>

Contact

20 bis Grand Rue
33760 Targon

05 56 23 95 17
fax : 05 57 34 56 00

hlaberthe@coeurentre2mers.com

< Site internet > www.coeurentre2mers.com

Pays des GRAVES et LANDES de CERNES

Territoire	4 cantons, 24 communes, 69 016 habitants 3 EPCI : CC du Pays Paroupian, CC De Montesquieu, CC. de Cestas/Canéjan 2 communes associées : Saint Jean d'Ilac, Martignas sur Jalles.
Repères -	<ul style="list-style-type: none">- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 20 janvier 2005- Charte de Pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004- Conseil de développement : en cours de constitution
Structure porteuse	Communauté de communes de Montesquieu, « chef de file » Président : Christian TAMARELLE Chef de projet pays : aucun à ce jour, correspondant repéré : Guillaume MADEC, DGS de la CC de Montesquieu

Adresse provisoire

Communauté de Communes
de Montesquieu
1, allées Jean Rostand
33651 MARTILLAC

05 57 96 01 21

contact@cc-montesquieu.fr
president@cc-montesquieu.fr

Pays du HAUT Entre Deux Mers

Territoire	4 cantons, 63 communes 4 EPCI : CC. du Monségurais, CC. de Pellegrue, CC. du Réolais, CC. de Sauveterre.
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 11 avril 2005, signé le 21 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 13 décembre 2004- Charte de Pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004- Conseil de développement installé le 8 juillet 2004, composé d'une centaine de membres.
Structure porteuse	Syndicat mixte du Pays du Haut Entre Deux Mers Créé le 13 juin 2005 Président : Bernard CASTAGNET Chef de projet pays : Sabine VALLEREAU.

Contact

Syndicat mixte du Pays du Haut Entre Deux Mers
CC. du Réolais
Rue Armand Caduc
33190 LA REOLE
05 56 61 47 35
payshautentre2mers@yahoo.fr

Pays de la HAUTE GIRONDE

Territoire	<p>5 cantons, 60 communes, environ 71 000 habitants</p> <p>5 EPCI : CC. du canton de Blaye, CC. du canton de Bourg, CC. du Cubzagais, CC. de l'Estuaire, CC. du canton de Saint Savin</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 29 juin 2004, signé le 29 janvier 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 30 octobre 2003- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 16 juin 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 26 janvier 2001- Conseil de développement : installé en décembre 2001, 101 membres Délégué : Michel QUERAL (élu par le bureau du conseil de développement)
Structure porteuse	<p>Syndicat mixte du Pays de la Haute Gironde (1^{er} mars 2003)</p> <p>Président : Jan GAUSSEN Chef de projet pays : Sébastien ROUAUD Chargés de mission : Sébastien OTIN, Eve LALANDE Secrétaires: Maryse PASTUREAU</p>

Contact

Maison des Services au public
32 rue des Maçons –BP 134
33391 BLAYE cedex

Tél : 05 57 42 68 90
fax : 05 57 42 68 91

pays.haute.gironde@wanadoo.fr

Pays du LIBOURNAIS

Territoire	<p>9 cantons, 129 communes, environ 133 000 habitants</p> <p>10 EPCI : CC. du Canton de Guîtres, CC. du Pays de Coutras, CC. du Libournais, CC. de la Juridiction de Saint-Emilion, CC. De Castillon-Pujols, CC. du Pays Foyen, CC. de l'Entre Deux Mers Ouest, CC. du sud Libournais, CC. du Canton de Fronsac, CC. du Lussacais</p> <p>17 communes : Belvès de Castillon, Branne, Cabara, Garderan et Tourtirac, Grezillac, Guillac, Juzagan, Salles de Castillon, Lugainac, Naujan et Postiac, Saint Aubin de Branne, Saint Cibard, Saint Genès de Castillon, Saint Philippe d'Aiguilhe, Saint Sauveur de Puynormand, Saint Seurin sur l'Isle, Sainte Terre.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de pays approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 29 juin 2004, signé le 09 avril 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 02 février 2004- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 28 novembre 2003 et par le Conseil général de la Gironde le 11 juillet 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 02 juillet 2001- Conseil de développement : installé le 25 avril 2003, composé de 108 membres, présidence collégiale à 7 membres
Structure porteuse	<p>Syndicat Mixte du Pays du Libournais (24 décembre 2001)</p> <p>Président : Guy BONNEFON Directeur - chef de projet Libournais : Jean-Charles JOURDAN Chargé de mission : Michel CACHARD Administration et secrétariat : Isabelle BYTNAR, Marie-Christine MAÏNI, Emilie ARCARAZ</p>

Contact

73, route de Paris
33910 SAINT DENIS DE PILE

05 57 55 00 70

fax : 05 57 55 00 79

pays.libournais@wanadoo.fr

Pays MEDOC

Territoire-	<p>6 cantons, 57 communes, environ 90 000 habitants</p> <p>6 EPCI : CC. de la Pointe du Médoc, CC. du Centre Médoc, CC. du Cœur de Médoc, CC. de la Médullienne, CC. des Lacs Médocains, CC. Médoc Estuaire.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de pays approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004, signé le 13 décembre 2004- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 30 octobre 2003- Charte de Pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 16 juin 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 26 janvier 2001- Conseil de développement : installé en juillet 2001, environ 70 membres Président : Stéphane LULL
Structure porteuse	<p>Syndicat mixte du Pays Médoc</p> <p>Président : Yves LECAUDEY Directrice : Martine NOVERRAZ Assistante de direction : Nadia LABARRERE Chargées de mission : Stéphanie ROLLAND, Anne CHASTEL, Nicolas MONSEIGNE, Louisa VIAU</p>

Contact

21, rue du Général de Gaulle
33112 SAINT LAURENT DU MEDOC

05 57 75 18 92

fax : 05.57.75.18.90

pays.medoc@wanadoo.fr

Pays des Rives de Garonne

Territoire-	4 cantons, 54 communes, 47 557 habitants 4 EPCI : CC. du pays d'Auros, CC. des Côteaux Macariens, CC. du Pays de Langon, CC du canton de Podensac.
Repères	- Charte de Pays en cours d'élaboration - Conseil de développement : installé en avril 2006 Président :
Structure porteuse	Syndicat mixte du Pays des Rives de Garonne Président : Philippe PLAGNOL Directrice - chef de projet : Isabelle PASSICOS

Contact

8, rue du Canton BP 32
33490 Saint Macaire
05 56 76 78 18
fax : 05 56 76 13 24
paysrivesdegaronne@wanadoo.fr

Pays ADOUR CHALOSSE TURSAN

Territoire	<p>10 cantons, 141 communes, environ 75 000 habitants :</p> <p>8 EPCI : CC. du canton d'Aire sur l'Adour, CC. du Tursan, CC. du Pays Grenadois, CC. « Hagetmau communes unies », CC. du canton de Mugron, CC. du Cap de Gascogne, CC. du canton de Monfort-en-Chalosse, CC. du Pays de Tarusate.</p> <p>16 communes du SIVOM d'Amou : Amou, Argelos, Arsague, Bassercles, Bastennes, Beyries, Bonnegarde, Brassempouy, Castaignos-Soulens, Castelnaud-Chalosse, Castel-Sarrazin, Donzacq, Gaujacq, Marpaps, Nassiet, Pomarez</p> <p>2 communes : Bordères et Lamensans, Pecorade.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de pays approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004, signé le 17 décembre 2004- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 30 septembre 2003- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 16 juin 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 14 janvier 2002- Conseil de développement : installé en juillet 2002, 90 personnes Président : Jacques CASTAING
Structure porteuse	<p>GIP-DL du pays Adour Chalosse Tursan</p> <p>Président : Jean Louis CARRERE Directrice / Chef de projet pays : Sandrine BALLANGER Chargée de mission tourisme : Martine HAURE Secrétaire :</p>

Contact

BP 52 – 40705 HAGETMAU cedex

05 58 79 74 80

fax : 05 58 79 74 85

adourchalossetursan@wanadoo.fr

< Site internet > pays-adourchalossetursan.fr

Pays ADOUR LANDES OCEANES

Territoire	<p>7 cantons, 75 communes, environ 130 000 habitants :</p> <p>5 EPCI : CC. de Marenne Adour Cote Sud, CC. de Pouillon, CC. Grand Dax (Pays Dacquois), CC. Pays d'Orthe, CC. du Seignanx 2 communes isolées : Labahut, Habas</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 11 avril 2005, signé le 25 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 28 septembre 04- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 28 novembre 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 14 janvier 2002- Conseil de développement : installé en octobre 2002, 170 membres Président : Philippe JACQUEMAIN
Structure porteuse	<p>Association du Pays « Adour Landes Océanes »</p> <p>Président : Jean-Pierre DUFAU Chef de projet pays : Christophe ARRONDEAU Chargés de mission : Claire ROUCHALEOU, Sara BOYRIE Secrétaire comptable : Aude ROUGE</p>

Contact

Route de Dax
40230 SAINT GEOURS DE MARENNE

05 58 57 41 40
fax : 05 58 57 41 43

arrondeau@pays-adour-landes-oceanes.com
< Site internet > www.pays-adour-landes-oceanes.com

Pays des LANDES DE GASCOGNE

Territoire	<p>12 cantons, 111 communes, environ 54 600 habitants</p> <p>10 EPCI : CC. du Bazadais, CC. de Captieux /Grignols, CC. du canton de Villandraut, CC. du Pays d'Albret, CC. du Gabardan, CC. de la Haute Lande, CC. du Pays Morcenais, CC. du canton de Pissos, CC. du Pays de Roquefort, CC. du Pays de Villeneuve-de-Marsan en Armagnac Landais.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de pays approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 29 juin 2004, signé le 28 octobre 2004- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 30 septembre 2003- Charte de Pays : validée par le comité de pilotage le 3 avril 2003, approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 16 juin 2003- GIP-DL des Landes de Gascogne constitué le 20 mai 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 14 janvier 2002- Conseil de développement : installé en février 2002, structuré en association le 09 avril 2003, 100 personnes Président : Dominique LAMBERT
Structure porteuse	<p>GIP-DL des Landes de Gascogne remplace l'AIRIAL (Association pour le Renouveau, l'Industrialisation et l'Aménagement de la Haute Lande depuis 2004).</p> <p>Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a été partie prenante dans la démarche et porteur du projet de pôle touristique territorial pour l'ensemble de leurs territoires respectifs.</p> <p>Président : Dominique COUTIERE Chef de projet pays : Bernard ROUCHALEOU Responsable administratif : Christian SABAROTS Chargés de mission : Hervé RENOUX, Jean-Paul MERIC, Pascal LESCARRET, Jean-Philippe RUGUET, Juliette BROUAT Isaline BOUIX, Ludovic REAU, Olivier PARIS Secrétaire comptable : Nathalie LALANNE Secrétaire accueil : Marie-Françoise GORROCHATEGUI</p>

Contact

Place de la Mairie – 40 630 SABRES

05 58 04 43 43 / fax : 05 58 04 43 40

contact@pays-landesdegascogne.org

b.rouchaleou@pays-landesdegascogne.org

< Site internet > www.pays-landesdegascogne.org

Pays LANDES NATURE COTE D'ARGENT

Territoire	<p>3 cantons, 23 communes, environ 39 000 habitants :</p> <p>3 EPCI : CC. de Mimizan, CC. des Grands Lacs, CC. du canton de Castets</p> <p>2 communes : Lüe et Mezos</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 10 décembre 2004, signé le 24 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 23 septembre 2004- Charte de Pays : approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 29 juin 2004- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 18 novembre 2002- Conseil de développement : installé le 11 avril 2003, environ 115 personnes
Structure porteuse	<p>Syndicat mixte du pays Landes Nature Côte d'Argent</p> <p>Président : Jean BOURDEN Chef de projet pays, directeur : Gilles TESTUD Secrétariat : Maylis FABRE</p>

Contact

2, avenue de la gare
40200 MIMIZAN

05 58 82 49 43 / 05 58 09 43 61
pays-cote-argent@wanadoo.fr

Pays de L'AGENAIS

Territoire	<p>5 cantons urbains, 5 cantons ruraux, 52 communes, 92 350 habitants</p> <p>6 EPCI : CA. Agen, CC. Canton de Laplume en Brulhois, CC. Coteaux de Beauville, CC. des Deux Séounes, CC. d'Astaffort en Brulhois, CC. du Roquentin</p> <p>6 communes associées : Castelculier, Pont du Casse, St Hilaire de Lusignan, St Caprais de Lerm, Bajamont, St Pierre de Vairac</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 20 décembre 2004, signé le 10 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 13 décembre 2004- Charte de pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 14 janvier 2002- Conseil de développement : installé le 30 septembre 2003, 280 membres t Président : Denis CARAIRE
Structure porteuse	<p>CAA - Communauté d'agglomération d'Agen</p> <p>Président : Jacques CLOUCHE Chef de projet pays: Bénédicte CANAL - LAURENS Chargée de mission : Julie DEROY, Aïno REPACI Assistante de développement : Martine ESPAGNE</p>

Contact

4 bis, avenue du Général de Gaulle
Résidence Jasmin
47000 AGEN

Tél : 05 53 77 18 56
05 53 77 18 58

Benedicte.laurens@agglo-agen.fr
< Site internet > www.agglo-agen.net

Pays du CŒUR D'ALBRET

Territoire	<p>4 cantons, 36 communes, 25806 habitants</p> <p>3 EPCI : CC. Coteaux de l'Albret, CC. du Mézinais, CC. du Val d'Albret</p> <p>3 communes : St Vincent de Lamontjoie, Le Nomdieu, Lamontjoie.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de pays approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004, signé le 25 mars 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 02 février 2004- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 28 novembre 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 18 novembre 2002- Conseil de développement : installé le 26 novembre 2003 <p>Présidente : Nathalie TOURNE</p>
Structure porteuse	<p>Syndicat Mixte pour l'aménagement du Pays d'Albret - Porte de Gascogne</p> <p>Président : Gabriel CHAZALLON Chef de projet pays : Patrice CHIESA, Chargé de mission : Gregory POLLONI Secrétaire comptable : Francette SAUBOY</p>

Contact

Centre Haussmann
Place Aristide Briand
47600 NERAC

05 53 97 43 80

fax : 05 53 97 43 81

pays-albret@wanadoo.fr

Pays du DROPT

Territoire	<p>5 cantons, 67 communes, environ 26 300 habitants</p> <p>5 EPCI : CC. du canton de Castillonnès, CC. du Pays de Lauzun, CC. Pays de Duras, CC. des Pays du Trec et de la Gupie, CC. du Pays Villéralais</p> <p>5 communes : Parranquet, Rives, Saint Martin-de-Vileréal, Saint-Quentin-du-Dropt, Tourliac.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 20 décembre 2004, signé le 23 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 02 février 2004- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 28 novembre 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 18 novembre 2002)- Conseil de développement : installé le 25 juin 2003, 75 membres. Président : Philippe BAZZOLI
Structure porteuse	<p>Syndicat mixte du pays du Dropt</p> <p>Président : Guy BERNY Animatrice du pays : Céline LUBY Secrétaire : Sabine MAMECHE</p>

Contact

1 rue Pasteur - BP 76
47800 MIRAMONT DE GUYENNE

05 53 93 91 55

fax : 05 53 94 70 05

paysdudropt@wanadoo.fr

Pays VAL DE GARONNE GASCOGNE

Territoire	<p>8 cantons, 58 communes, 60 920 habitants</p> <p>2 EPCI : CC. du Val de Garonne, CC. des Coteaux et Landes de Gascogne</p> <p>4 communes : Casteljalous, Leyritz-Montcassin Montpouillan, Sainte Marthe.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de pays approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 29 juin 2004, signé le 24 février 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 02 février 2004- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 28 novembre 2003- Périmètre d'étude du Pays : accord de la CRADT du 18 novembre 2002- Conseil de développement : installé le 25 septembre 2003, comportant 221 membres. Délégué : Gérard MARTET
Structure porteuse	<p>Association du Pays Val de Garonne Gascogne créée en décembre 2003</p> <p>Co-Présidents : Gérard GOUZES, Raymond GIRARDI, Jean-Claude GUENIN Chef de projet Pays : Clément INFANTI</p>

Contact

Maison du développement
place du marché - BP 305
47213 MARMANDE

05 53 64 96 03

fax : 05 53 64 40 91

cinfanti@cc-val-de-garonne.fr

Pays de la VALLEE DU LOT

Territoire	<p>14 cantons, 103 communes, 102 200 habitants</p> <p>9 EPCI : CC. du Fumélois, CC. de Tournonnais, CC. Bastides et Châteaux en Guyenne, CC. du canton de Penne d'Agenais, CC. du Villeneuvois, CC. du canton de Prayssas, CC. de Lot et Tolzac, CC. de la Basse Vallée du Lot, CC. du Confluent + commune de Boudy de Beauregard.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de pays approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004, signé le 10 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 23 septembre 2004- Charte de Pays : adoptée par l'ensemble des collectivités locales, approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 29 juin 2004- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 23 septembre 2004.- Conseil de développement, constitué le 18 mai 2004, 78 membres. Présidence par pôle de représentants : 6 titulaires, 3 suppléants.
Structure porteuse	<p>Syndicat mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot</p> <p>Président : Jean-Pierre LORENZON Chef de projet : Marina SALACROUP Chargée de mission : Francine MANSIET Secrétariat : Christine MESSERLI</p>

Contact

Le bourg
47260 CASTELMORON SUR LOT

05 53 88 79 88

fax : 05 53 88 79 87

m.salacroup-smavlot47@orange.fr

Pays BASQUE

Territoire	<p>158 communes, 21 cantons, 262 300 habitants</p> <p>9 EPCI : CA. Bayonne-Anglet-Biarritz, CC. Bidache, CC. d'Amikuze, CC. d'Hasparren, CC. de Soule Xiberoa, CC de Garrazi-Baïgorri, CC. d'Iholdi Oztibarre, CC. Nive-Adour, Syndicat Nive-Nivelle</p> <p>11 communes : Bardos, La Bastide Clairence, Bidart, Biriadou, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Saint- Jean de Luz, Urt, Urrugne.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Convention spécifique, inscrite au CPER et signée le 22 décembre 2000- Schéma d'aménagement et de développement du Pays basque de 1995 à 1997- Pays « Pasqua » constaté par arrêté préfectoral du 29 janvier 1997
Structures porteuses	<p>Conseil des élus du Pays basque association de 77 membres, créée en 1994</p> <p>Président : M. Alain LAMASSOURE Directeur : Battita BOLOQUY Chargées de mission : Caroline APPLAGNAT-TARTET Assistante : Mirentxu SAINT-MARTIN</p> <p>Conseil de développement du Pays basque association de 109 membres, créée en 1994</p> <p>Président : M. Bernard DARRETCHE Directeur : Battita BOLOQUY Chargés de mission : Mathieu DUTILH Assistante : Mirentxu SAINT-MARTIN</p>

Contact

4 Allée des Platanes – 64100 BAYONNE

05 59 25 38 90 / fax : 05 59 25 38 91

contact@lurrealdea.net< Site internet > www.lurrealdea.net

Pays du GRAND PAU

Territoire	<p>14 cantons, 142 communes, environ 218 000 habitants :</p> <p>9 EPCI : CA. de Pau-Pyrénées, CC. du canton d'Arzacq, CC. Gaves et Coteaux, CC. du Luy de Béarn, CC. du Mieu de Béarn, CC. Ousse-Gabas, CC. des Luy Gabas-Souye et Lees, CC. du Canton de Thèze, CC. de Vath Vielha.</p> <p>2 communes : Labatmale, Pontacq.</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de pays approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 25 octobre 2004, signé le 18 décembre 2004- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 02 février 2004- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 28 novembre 2003- Périmètre d'étude du Pays, accord de la CRADT du 14 janvier 2002- Conseil de développement : installé en octobre 2002, environ 130 membres, commun avec celui de la communauté d'agglomération de Pau Président : M. Claude LAUGENIE
Structure porteuse	<p>Association du pays du Grand Pau</p> <p>Président : M. Jean -Pierre MIMIAGUE Chef de projet pays : Isabelle GOURGUES</p>

Contact

Centre SUAD, rue des Eaux Bonnes
64121 SERRES CASTET

05 59 33 70 23

fax : 05 59 33 70 38

paysdugrandpau@wanadoo.fr

Pays d'OLORON et du HAUT BEARN

Territoire

6 cantons, 62 communes, 41033 habitants

5 EPCI : 4 CC. (Vallée de Barétous, Vallée d'Aspe, Josbaig et Piémont Oloronais)

16 communes associées (Vallée d'Ossau)

Repères

- Charte de Pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière du 20 décembre 2004
- Contrat de Pays : contrat d'objectif PCD signé avec le conseil régional le 23 décembre 2003, transformé en contrat de pays le 20 décembre 2004 et signé le 25 juin 2005
- Mise en place du Syndicat mixte du PCD d'Oloron et des vallées à compter du 1er janvier 2000.
- Candidature du PCD (Projet collectif de développement) adoptée par le Conseil régional en commission permanente le 10 juillet 2000.
- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 4 mars 2005
- Conseil de développement constitué le 18 janvier 2002, composé de 126 membres.
Président : Michel ARA

Structure porteuse

Syndicat mixte du PCD d'Oloron et des Vallées

Président : Louis ALTHAPE

Chef de projet pays : Pascal LABURTHER

Chargée de mission : Isabelle RUIZ

Contact

Résidence Carrérot
Place Pierre Mendès France
64400 OLORON SAINTE MARIE

05 59 39 55 96

fax : 05 59 39 58 79

pcd.oloron-vallees@wanadoo.fr

Pays de LACQ ORTHEZ BEARN des GAVES

Territoire	<p>8 cantons, 106 communes, 67730 habitants</p> <p>EPCI : CC. d' Arthez, Lacq, Lagor, Monein, Navarrenx, Orthez, Salies de Béarn, et Sauveterre de Béarn</p> <p>5 communes isolées (délibérations au 1^{er} juin 2004).</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de Pays : approuvé par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière le 11 avril 2005, signé le 30 juin 2005- Périmètre définitif : arrêté préfectoral le 4 mars 2005- Charte de pays approuvée par le Conseil régional d'Aquitaine en assemblée plénière le 20 décembre 2004.- Conseil de développement : installé en mai 2004, 73 membres
Structure porteuse	<p>Syndicat mixte du Pays de Lacq</p> <p>Président : M. David HABIB Chef de projet : Jean-Claude JURKOW</p>

Contact

Hôtel de la communauté de communes
Rond Point des Chênes - BP 73
64150 MOURENX

05 59 60 03 46

fax : 05 59 60 06 93

jc-jurkow@smplacq.fr

Pays du VAL D'ADOUR

Territoire	<p>12 cantons, 202 communes, environ 51000 habitants A cheval sur le département des Hautes Pyrénées (65)</p> <p>EPCI : CC. Bas Adour Gersois, CC. des Hautes Vallées de Gascogne, CC. des Monts et Vallées de l'Adour, CC. région de Garlin, CC. Canton de Lembeye en Vic, CC. Echez Montaneres, CC. Canton de Maubourguet, CC. du Leez et Adour, CC. Les Castels, CC. Marciac et Vallons, CC. Rustan-Arros</p>
Repères	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de développement : signé le 09 décembre 2002- Périmètre définitif du Pays : arrêté préfectoral du 26 novembre 2001- Périmètre d'étude du Pays interdépartemental et interrégional : arrêté préfectoral du 02 avril 2001, accord de la CRADT Aquitaine du 26 janvier 2001- Conseil de développement, env. 400 membres (CA de 28 titulaires et 28 suppléants) Présidente : Myriam MUHE
Structure porteuse	<p>GIP-DL Euradour</p> <p>Président : M. Jean GLAVANY Directeur Chefs de projet : Olivier BACCIALONE Chargés de mission : Véronique SOUBABERE, Lionel GRAS, Typhaine DULHAUSTE</p>

Contact

Hôtel de ville
65700 MAUBOURGUET

05 62 96 44 88

fax : 05 62 96 94 17

pays.val.adour@wanadoo.fr

< Site internet > www.val-adour.com